



LE CABINET

N° /MEMAE/CAB-1/CT-FNM/SMJ *u*

Abidjan, le

COMMUNIQUE

Le Gouvernement turc met à la disposition des étudiants ivoiriens des bourses d'études pour les programmes de Licence, au titre de l'année académique 2014-2015

- Les demandes doivent être effectuées via le site internet ci-après :
www.trschoolships.org;
- Les bourses allouées correspondent à une allocation mensuelle d'environ **135.000 francs CFA/mois soit 250 USD.**
- Les droits d'hébergement, les frais de scolarité, les frais de cours de langue turque, la couverture sociale et les frais de voyage (aller-retour) sont à la charge des Autorités turques ;
- Les candidats intéressés devront remplir les conditions suivantes :
 - être de nationalité ivoirienne ;
 - ne pas être inscrit dans une Université turque ;
 - être titulaire du Baccalauréat 2013 ou d'une équivalence avec la mention assez-bien ;
 - être âgé de moins de 21 ans

NB : Date limite d'inscription le 19 mai 2014.


Le Directeur de Cabinet
KALOU Emmanuel